

Vincennes - Fontenay : un mur de près de 3 km contre le bruit du RER A



Fontenay et Vincennes Exemple de mur antibruit qui pourrait être élevé le long des voies du RER A à Fontenay et Vincennes Est. **(Illustration DR.)**

Ce sera peut-être bientôt la fin d'un calvaire pour les riverains des voies du RER A qui pâtissent encore du bruit des rames passant sous leurs fenêtres, à Vincennes, Fontenay et Saint-Mandé. L'Etat et la [RATP](#) ont enfin accepté de participer au [financement](#) des murs antibruit (ou écran phonique) et traitement de façade, aux côtés de la région, du Département et des communes.

Environ 3,150 km sont concernés dans ces dernières études dont le projet global devrait dépasser les 20 M€. Le projet établi ne fait pas l'unanimité chez les élus.

« C'est une bonne nouvelle », lance Pierre Serne, [vice-président](#) de la région Ile-de-France chargé des transports et des mobilités, et [vice-président](#) du Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) également conseiller municipal de Vincennes. « Après les réunions que j'ai organisées cet été à la région, les choses se sont accélérées depuis la rentrée. J'avais réussi à sécuriser le fait que l'Etat pouvait entrer dans le financement par le biais du contrat de plan Etat/région et j'ai obtenu de haute lutte que la RATP accepte de participer au financement. »

Un chantier d'environ 21 M€

Deux zones sont concernées à l'Ouest et à l'Est de la gare RER de Vincennes. A l'Est, les détails sont encore à peaufiner, mais on évoque déjà un mur continu végétalisé avec revêtement absorbant côté rue et d'environ 5 m de haut. Il s'étendra sur moins

de 2 km entre Vincennes Est et Fontenay (avenue Pierre-Brossolette, du jardin du Midi à la limite de Fontenay) et environ 950 m sur Fontenay (avenue des Charmes, de la limite de Vincennes à l'avenue de la porte jaune).



Infographie Le parisien

Un traitement de façade est prévu aussi à Vincennes, avenue Gabriel-Péri. Enfin, à l'Ouest, près de 200 m de résorption de façade sur Saint-Mandé (avenue Gambetta et bâtiments à l'arrière de la chaussée de l'Etang).

Ayant déjà confirmé sa participation auprès des autres financeurs, Fontenay devrait voter la délibération lors du conseil municipal du 19 novembre. La participation de la ville s'élèverait à 1 716 750 €. Acceptant l'étude, Patrick Beaudouin, maire (LR) de Saint-Mandé « attend la convention de participation du conseil régional d'Ile-de-France » avant de donner son accord final et voter la délibération. Il en coûterait 132 000 € à la ville. A Vincennes, Laurent Lafon, maire (UDI) diffère son avis (voir encadré). Coût pour la ville : 2 M€.

Le projet global s'élève autour de 21 M€. Le vote de la convention de financement est prévu lors de la dernière commission permanente à la région, jeudi. Si tout va bien, les travaux pourraient débuter fin 2016-2017.

Pour le maire UDI de Vincennes, c'est « une demi-bonne nouvelle »

Les joutes pour les élections régionales se font sur tous les tableaux. Ainsi, sur le dossier du RER A, Laurent Lafon, maire (UDI) de Vincennes évoque « une demi-bonne nouvelle, un projet fait dans la précipitation ». Il faut dire que lui, comme Pierre Serne (EELV), mène une liste aux Régionales. Pourtant, Laurent Lafon ne nie pas « l'efficacité d'un mur antibruit en termes de nuisance sonore » mais met en avant « son inconvénient en termes d'insertion urbaine » craignant l'apparition de tags côté rails. Aussi diffère-t-il son avis le temps « de concertation avec l'association des riverains du RER A et d'une autre avec la RATP ». Pierre Serne, lui, affirme « qu'à un moment donné il faut savoir ce que l'on veut ».